

Consignes aux adultes

PPMS : plan Particulier de Mise en Sûreté face à un risque majeur de type météorologique, technologique ou industriel.

Au signal d'alerte personne ne doit quitter les bâtiments.

Les **zones de confinement** sont à repérer sur les plans affichés dans chaque secteur.

La **cellule de crise** se trouvera au secrétariat : poste : 473

I) **Pendant les heures de cours :**

Vous avez des élèves en responsabilité :

- Garder le même groupe d'élèves et rester dans la même salle de cours si elle est située dans une zone de confinement, sinon se rendre dans la zone la plus proche (cf. affichage dans chaque salle) :

Rappel des zones de confinement :

	<i>En cas de danger venant de la cour</i>	<i>En cas de danger venant de la rue de Périole</i>
<i>Elèves se trouvant au 1^{er} et 2^{ème} étage</i>	<i>Confinement en salles 202-203-204 espace partagé de techno ZONE 3 (entrée des élèves venant du 1^{er} étage par les portes de la salle 202) (entrée des élèves venant du 2^{ème} étage par les portes de la salle 203&204)</i>	<i>Confinement au CDI et en salle TICE ZONE 4</i>
Référents de secteur	Mme SUDRE / Mme TIJANI / Mme GANDON RAUCH / M.REVELLAT	
<i>Elèves se trouvant au -1 et RDC</i>	<i>Confinement en salle polyvalente (réfectoire) ZONE 2</i>	<i>Confinement dans le hall ZONE1</i>
Référents de secteur	M. JANZAC / Mme ALEMANNI / Mme POULOU/ M.SOUVERAIN	
<i>Elèves se trouvant dans la salle d'EPS</i>	<i>Salle d'EPS, pas de déplacement, contacter la cellule de crise le plus rapidement possible.</i>	
Référent de secteur	Professeur en charge des élèves	

- Chaque adulte en charge d'un groupe d'élèves reste avec ce groupe jusqu'à la fin de l'alerte, occupe ses élèves et s'occupe de ses élèves.

Si aucun des adultes indiqués référents de secteur ici n'est présent, vous devez immédiatement contacter la cellule de crise par téléphone.

Vous n'avez pas d'élèves en responsabilité :

- Se rendre au secrétariat (cellule de crise) pour se mettre à la disposition des responsables.

II) **Pendant les temps d'interclasse, de récréation ou de demi-pension :**

- ☐ Les 4èmes et 3èmes doivent se rendre en salle polyvalente.
- ☐ Les 6èmes et 5èmes doivent se rendre en salles 202 – 203 et 204, espace technologie.
- ☐ L'ensemble des adultes de l'établissement doit se répartir sur les deux zones en fonction de la classe qu'ils avaient en responsabilité l'heure suivante.

III) **Consignes générales**

- Fermer les fenêtres et les portes qui donnent sur l'extérieur ou sur une zone non sécurisée, calfeutrer si la consigne en est donnée ou en cas de doute
- S'éloigner des fenêtres - Gérer la montée en température : faire dévêtir les élèves
- Faire l'appel, noter sur la liste les absents et les blessés, remplir le document indiquant les absents entre le moment où vous avez quitté la classe et l'arrivée dans la zone de confinement, les transmettre **immédiatement** au référent de secteur, noter et signaler également toute information **au référent du secteur** porteur d'un gilet jaune **sans attendre que ce dernier ne vous le demande.**
- Si besoin respirer au travers d'un linge humide
- Eteindre les portables
- Ne pas utiliser les points d'eau dans l'attente de consignes
- Occuper les élèves avec des activités calmes (ne pas utiliser les feutres à solvants)
- Suivre les consignes données par le référent du secteur et lui rendre compte de la situation

La fin de l'alerte sera signalée par la sonorisation.

- Vous devez assurer la ventilation des lieux
- Suivre les consignes du référent du secteur
- Faire sortir les élèves

Dernière mise à jour 04 décembre 2019

Le cours suivant l'alerte PPMS, vous devez debriefer avec vos élèves.